

Bioscud Artic

Système de protection à l'eau coloré, élastomère, pour les toitures plates, membranes bitumineuses et surfaces extérieures, flexible même à de très faibles températures, adapté pour contenir l'eau, résistant aux UV et aux agressions atmosphériques.

À base de solvant et prêt à l'emploi, Bioscud Artic peut être appliqué rapidement même à de faibles températures sur de grandes surfaces afin d'obtenir une imperméabilisation et une protection décorative hautement réfléchissante (Cool Roof), avec d'excellentes performances mécaniques et une flexibilité constante même à de très faibles températures.



Rating 1

1. Spécial pour l'étanchéité, la décoration et la protection à l'eau, avec flexibilité permanente jusqu'à -40 °C
2. Application facile même à de très faibles températures (-5 °C) et à humidité ambiante très élevée
3. Certifié pour la décoration protectrice hautement réfléchissante – Cool Roof (couleur blanche)
4. Certifié pour l'encapsulage de dalles en fibrociment et ciment-amiante selon le D.M. 20/08/1999
5. Copolymères TPO en solvant avec une très haute résistance chimique aux agents et solutions aqueux
6. Adapté pour contenir l'eau et résistant aux UV, il ne nécessite pas de protection (cover)

- × Regional Mineral $\geq 30\%$
- × VOC Very Low Emission
- × Solvent ≤ 5 g/kg
- ✓ Low Ecological Impact
- × Health Care

kerakoll

Domaines d'application

→ Destination d'usage:

- Imperméabilisation décorative apparente en pression positive de couvertures de bâtiment en général, toitures plates et inclinées, vieilles membranes bitumineuses préformées, planchers et dalles, toitures, toitures-terrasses, couvertures en fibrociment, gouttières, chéneaux, détails de couverture, corniches.
- Imperméabilisation décorative apparente en pression positive de fontaines, citernes, réservoirs, jardinières, jardins suspendus, toits verts et cuves (valeurs maximales de contact occasionnel : HCl 10 %, NaCl 10 %, NaClO 4 %).
- Protection pour le contrôle de l'humidité des ouvrages en béton et béton armé (surfaces horizontales, verticales, inclinées) à haute protection contre la carbonatation (faible perméabilité au CO₂).
- Réparation et décoration protectrice Cool Roof (couleur blanche) d'anciennes membranes bitumineuses préformées.
- Imperméabilisation de structures et d'éléments sous les tuiles avant fixation avec une mousse polyuréthane.
- Surfaces circulables occasionnellement pour des interventions d'entretien.

Supports :

- béton et béton armé coulé sur place ou préfabriqué
- chapes minérales gamme Keracem et chapes ciment
- vieilles membranes bitumineuses préformées lisses ou en ardoise séchées depuis au moins 6 mois
- vieilles membranes en TPO, EPDM et PVC après ponçage et essai préalable (vérifier l'absence de plastifiants)

- aluminium, acier, fer, cuivre, tôles, panneaux et planchers en bois
- fibres de verre et polycarbonate après ponçage, plaques de fibrociment, systèmes de construction à sec
- anciens revêtements liquides polyuréthanes, époxy et anciennes peintures à base d'aluminium, après ponçage, nettoyage spécial et vérification de l'adhérence avec un test de pelage)
- sols et murs carrelés de céramique, carreaux de ciment, clinker, pierres

Ne pas utiliser

- pendant les heures les plus chaudes de la journée et/ou sur des supports excessivement chauds
- en cas de fort ensoleillement avant et pendant l'application
- en cas de pluie imminente
- sur des fonds flottants ou pas parfaitement adhérents, humides, mouillés, sujets à des remontées d'humidité
- sur des surfaces destinées à un trafic constant, intense ou à un revêtement lourd collé
- sur des supports allégés à base de ciment non adapté à soutenir des charges directes, sur des supports contenant du polystyrène, sur des panneaux isolants, sur des supports non résistants au xylène
- sur d'anciennes membranes préformées appliquées directement sur les panneaux isolants
- sur des panneaux légers, des auvents ou toitures en lattes de bois
- pour des imperméabilisations en poussée négative
- en cas de trafic lourd prévu

Mode d'emploi

→ Exigences des supports

- Durcis (dimensionnellement stables) : chapes en Keracem Eco et Keracem Eco Pronto attente de 24 h ;
- béton attente de 6 mois sauf indications spécifiques ;
 - chapes ou enduits à base ciment, attente de 7 jours (belle saison) par cm d'épaisseur.

Intacts (éliminer les parties ou les éléments qui n'adhèrent pas parfaitement, vérifier l'adhérence et la compatibilité des éventuels revêtements préexistants).

Compacts (sur toute l'épaisseur) et consistants.

Résistants et sans ressuage de surface.

Secs (H.R. des supports à base de ciment < 3 %), sans condensation en surface (toujours attendre

le séchage complet du support après lavage sous pression).

Propres : surfaces exemptes de croûtes de ciment, huiles de décoffrage, résidus des opérations précédentes, poussière; tout ce qui peut compromettre l'adhésion doit être éliminé (en cas de doutes, effectuer préalablement un test de pelage-peeling).

Vérifier l'absence de remontées ou de contre-pressions d'humidité : des pressions de vapeur peuvent se former à l'interface support-imperméabilisation et provoquer des décollements et des bulles. Pour vérifier l'humidité résiduelle des supports, il est conseillé d'appliquer une feuille de PE (épaisseur minimum 0,2 mm), calfeutrée

Mode d'emploi

avec du ruban adhésif dans une zone exposée directement au soleil et vérifier la présence de condensation après 24-48 h.

Préparation des supports

Restaurer les parties détériorées, manquantes ou les nids de gravier et combler les éventuelles différences de planéité avec des produits adaptés ; ne pas utiliser Bioscud Artic pour combler les différences de planéité et ne pas l'appliquer en épaisseurs élevées.

Vérifier la présence de pentes adéquates et de systèmes d'évacuation des eaux pluviales.

→ Préparation

Le produit est prêt à l'emploi : si nécessaire, homogénéiser le mélange à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (≈ 400 tr/min.) en opérant du bas vers le haut.

Le produit doit être stocké, même sur le chantier, en évitant l'exposition directe au soleil et en le protégeant des sources de chaleur.

→ Application

Imperméabiliser tout le périmètre de la surface avec Neutro Color : réaliser des raccords, à proximité de tous les angles mur-sol et mur-mur, des liaisons avec d'autres surfaces quelle que soit leur orientation (colonnes, piliers, murs, rampes), seuils, éléments traversants, ouvrages ou installations collés, évacuations et éléments d'étanchéité; appliquer le mastic en plusieurs couches et lisser afin de réaliser un raccord étanche entre les surfaces. Appliquer Bioscud Artic seulement après réticulation complète du mastic d'étanchéité.

Alternativement, couper des bandes de Bioscud TNT (100 cm) de 20 cm de haut et les coller avec Bioscud Artic après avoir convenablement préparé le support.

Imperméabiliser les joints structuraux avec des systèmes adaptés.

Appliquer Bioscud Artic au rouleau (poil court, résistants aux solvants), au pinceau, avec une raclette en caoutchouc dur (conseillée seulement sur les supports rugueux ou poreux) ou airless (diluer avec Bioscud DL en fonction du type d'outil à utiliser, minimum 20 %) sur toutes les surfaces à imperméabiliser, en veillant à recouvrir entièrement toutes les surfaces de TNT collées (horizontales et verticales) ; attendre au moins 4 heures à compter de l'étalement de la première couche et appliquer la seconde couche en croisant le sens d'application pour obtenir une répartition optimale du produit. La seconde couche doit être appliquée après le séchage total de la première (les conditions ambiantes peuvent faire varier sensiblement les délais relevés dans des conditions standard) car la présence de solvant pourrait endommager la première couche

imparfaitement séchée ; les longues attentes entre les deux couches provoquent la réduction des valeurs d'adhérence de la couche suivante.

Appliquer, en deux ou plusieurs couches, au moins 2 kg/m^2 au total de produit en plus de celui utilisé pour le collage de Bioscud TNT (100 cm). En raison de la fluidité du produit, les applications verticales devront être réalisées en plusieurs passes afin d'éviter les coulures de produit frais.

Respecter scrupuleusement le poids minimal à appliquer requis ; pour la vérification du poids appliqué, il est conseillé de distribuer les bidons de produit à appliquer sur les surfaces à des intervalles réguliers de 18 m^2 .

Ne pas appliquer pendant les heures les plus chaudes de la journée et/ou sur des supports excessivement chauds afin d'éviter la formation de « soufflures », ne pas appliquer en cas de fort ensoleillement avant et pendant l'application et en cas de pluie imminente

Après durcissement du produit, la présence de bulles témoigne d'une présence excessive d'humidité dans le support ; éliminer les bulles, attendre que le support ait séché et réappliquer le produit.

Pour tous les cas mentionnés, appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches avec une consommation totale $\geq 2 \text{ kg/m}^2$.

- Structures en béton et béton armé : supports légèrement poudreux, appliquer une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50 % (consommation $\approx 300 \text{ g/m}^2$ à ne pas prendre en compte dans la vérification du poids total à appliquer).
- Jardinières, toitures vertes et jardins suspendus : appliquer Bioscud Artic armé avec Bioscud TNT (100 cm) introduit dans la première couche encore fraîche, prévoir une couche de glissement (PE ou PP haute densité) et une couche de séparation (TNT 300 g/m^2) avant le remplissage ; en présence d'arbres de plein vent prévoir un tissu anti-racines.
- Fontaines, citernes, réservoirs et cuves pour contenir de l'eau : effectuer le traitement préalable de toute entretoise métallique. Effectuer un renforcement des liaisons mur-sol et mur-mur avec des mortiers spéciaux. Prévoir le renouvellement forcé de l'air pendant l'application et pour favoriser le séchage. Ne pas utiliser pour l'eau potable, l'eau de lavage contenant des hydrocarbures et/ou des solvants, les eaux usées, lorsque des résistances chimiques sont requises et lorsqu'il est prévu de contenir de l'eau avec un $\text{pH} < 5$ ou un $\text{pH} > 7$; il est possible de stocker des eaux dégout sous réserve que les exigences de pH soient respectées.
- Chapes ciment : Appliquer une couche de

Mode d'emploi

Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50% (consommation $\approx 300 \text{ g/m}^2$ à ne pas prendre en compte dans la vérification du poids total à appliquer).

En présence de joints de fractionnement et/ou de fissures, effectuer un nettoyage mécanique, dépolir et étancher avec Neutro Color ; couper des bandes de Bioscud TNT (100 cm) de 20 cm de haut et les coller avec Bioscud Artic au niveau des étanchements après avoir convenablement préparé le support.

Pour atténuer les empreintes des joints et des fissures traités auparavant, placer le tissu Bioscud TNT (100 cm) dans la première couche fraîche de Bioscud Artic et recouvrir d'une ou de plusieurs couches, en prenant soin d'attendre que le produit sèche entre deux couches. L'utilisation de Bioscud TNT sur toute la surface évite l'application des bandes de Bioscud TNT décrite plus haut.

Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches.

- Vieilles membranes bitumineuses préformées : Afin de permettre la dispersion des huiles et des plastifiants, les membranes doivent être complètement sèches (au moins 6 mois) avant la superposition ; éliminer mécaniquement les éventuels plis, rides, bulles, chevauchements excessifs et bords qui ne sont pas parfaitement adhérents ; éliminer les peintures ou les revêtements qui ne sont pas parfaitement adhérents. Restaurer l'adhérence des angles, bords, rabats, chevauchements, et parties détachées avec Bioscud BT FIX. Éliminer les éventuelles bulles et combler les irrégularités de planéité avec des produits adaptés. Effectuer la préparation adaptée au support et appliquer Bioscud Artic sur les zones exposées, en double couche renforcée de Bioscud TNT (100 cm).
- Membranes lisses : effectuer un nettoyage soigneux à sec en éliminant la poussière et les résidus ambiants (le lavage sous pression est conseillée en présence de résidus d'huiles et de plastifiants, attendre le séchage complet). Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches ; au niveau des trous, découpes, zones fortement détériorées, renforcer avec Bioscud TNT (100 cm).
- Membranes en ardoise : effectuer un nettoyage à sec soigneux en éliminant les éclats qui adhèrent faiblement ; appliquer une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50 % (consommation $\approx 300 \text{ g/m}^2$ à ne pas prendre en compte dans la vérification du poids total à appliquer) afin de fixer les éclats de surface. Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches ; au niveau des trous, découpes, zones fortement détériorées, renforcer avec Bioscud TNT (100 cm).

- Vieilles membranes synthétiques en TPO, EPDM, PVC : suivre les indications du paragraphe précédent, en particulier :

- membranes synthétiques en EPDM ; armer avec Bioscud TNT (100 cm) ;
- membranes synthétiques en PVC : poncer, si le support est détérioré, usé et micropercé, appliquer une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50 % ; en raison du grand nombre de produits disponibles sur le marché, il est toujours conseillé de procéder à un essai préventif.
- Anciens revêtements de sol en céramique ou en pierre : vérifier l'accrochage du revêtement, éliminer les éléments faiblement collés et les éventuels traitements de surface (cires, hydrofuges, etc.). Effectuer un nettoyage soigneux spécifique en fonction de la destination d'usage des surfaces ; s'il n'est pas possible de réaliser de nettoyage chimique, effectuer l'abrasion mécanique par grenailage ou sablage de la surface, dépolir et procéder à l'éventuelle remise à niveau des surfaces. Comblent les éventuelles défauts de planéité. En présence de supports à forte humidité résiduelle ($\geq 5\%$ mesurée avec un hygromètre à carbure à la base de la chape), prévoir l'installation de systèmes d'évacuation de vapeur d'eau munis de systèmes d'accrochage adaptés et de raccord étanche, dans la mesure d'1 pour 15 m² environ ; les installer 5 à 10 jours avant l'intervention et vérifier le taux d'H.R. avant l'application à l'endroit le plus éloigné des systèmes d'évacuation. En présence de joints de fractionnement et/ou de fissures, effectuer un nettoyage mécanique, dépolir et étancher avec Neutro Color ; couper des bandes de Bioscud TNT (100 cm) de 20 cm de haut et les coller avec Bioscud Artic au niveau des étanchements après avoir convenablement préparé le support. Pour atténuer les empreintes des joints et des fissures traités auparavant, placer le tissu Bioscud TNT (100 cm) dans la première couche fraîche de Bioscud Artic et recouvrir avec une ou plusieurs couches, en prenant soin d'attendre que le produit sèche entre deux couches. L'utilisation de Bioscud TNT sur toute la surface évite l'application des bandes de Bioscud TNT décrite plus haut. Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches. Après durcissement du produit, la présence de bulles, au niveau des joints, témoigne d'une présence excessive d'humidité dans le support ; éliminer les bulles, attendre que le support ait séché et réappliquer le produit.
- Support métalliques galvanisés ou pré-peints (revêtement bien adhérent) : calfeutrer tous les chevauchements, zones de mouvement,

Mode d'emploi

irrégularités ou défauts de construction avec Neutro Color. Sur les supports galvanisés, appliquer préalablement Keradecor Zincover (enlever tout dépôt d'oxydation avec un lavage acide et rincer abondamment). Sur les supports métalliques abîmés ou rouillés, il est nécessaire d'enlever entièrement les parties non cohérentes et d'appliquer un anti-rouille à base d'eau. Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches, en armant les zones traitées auparavant avec l'insertion du tissu Bioscud TNT (100 cm) sur le produit frais.

- Supports en bois : colmater toutes les fissures ou lames disjointes (fissures non traversantes) avec Neutro Color. Poncer les surfaces imprégnées ou peintes et procéder à un nettoyage soigneux avec Keragrip Eco Pulep. Appliquer une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50% (consommation $\approx 300 \text{ g/m}^2$ à ne pas prendre en compte dans la vérification du poids total à appliquer). Appliquer Bioscud Artic en deux ou plusieurs couches, en insérant le tissu Bioscud TNT (100 cm) sur le produit frais.
- Revêtements d'encapsulation pour l'assainissement d'ouvrages en fibrociment et en ciment-amiante
 - Type A – apparent à l'extérieur (ouvrages exposés aux agents atmosphériques et susceptibles de se détériorer avec affleurement et libération de fibres)
L'épaisseur moyenne du revêtement d'encapsulation sec ne devra pas être inférieure à 0,3 mm et ne devra en aucun cas être inférieure à 0,250 mm. Les deux derniers produits du cycle d'encapsulation devront être deux revêtements de couleur contrastée et différente.

- Type B – apparent à l'intérieur (ouvrages situés à l'intérieur « intacts mais susceptibles d'être endommagés » ou « endommagés »)
L'épaisseur moyenne du revêtement d'encapsulation sec ne devra pas être inférieure à 0,25 mm et ne devra en aucun cas être inférieure à 0,2 mm. Les deux derniers produits du cycle d'encapsulation devront être deux revêtements de couleur contrastée et différente.
- Type C – non apparent (dans les interventions de confinement)
L'épaisseur du revêtement d'encapsulation sec ne devra en aucun cas être inférieure à 0,2 mm sur toute la surface.
- Type D – auxiliaire (pour éviter la dispersion de fibres dans l'environnement dans les interventions d'élimination)
Le revêtement d'encapsulation devra être d'une couleur contrastant avec celle du support; diluer à 35% avec de l'eau.
Pour les applications de type A, type B et type C, appliquer préalablement une couche de Bioscud Artic dilué avec Bioscud DL à 50 % (consommation $\approx 300 \text{ g/m}^2$ à ne pas prendre en compte dans la vérification du poids total à appliquer).

→ Nettoyage

Le produit frais s'enlève avec Bioscud DL. Pour réutiliser les rouleaux et les pinceaux, les plonger dans de l'eau pour éviter que le produit sèche. Pour enlever les résidus de produit durci, utiliser Bioscud DL.

Autres indications

- Dans des conditions de chaleur excessive lors de l'application de la seconde couche, le solvant contenu dans Bioscud Artic peut provoquer la trempe de la première couche durcie avec risque de formation de bulles et/ou soufflures ; ne pas appliquer pendant les heures les plus chaudes de la journée, sur des supports excessivement chauds et/ou en cas de fort ensoleillement soit avant soit pendant l'application
- En cas de trafic piétonnier constant, appliquer Bioscud Traffic.
- Le renforcement avec Bioscud TNT, appliqué sur la première couche fraîche de Bioscud Artic et complètement recouvert par la seconde couche,

- augmente de manière significative la résistance au cisaillement et les performances de crack-bridging de l'imperméabilisation, atténuant ainsi les éventuels aspects critiques des supports.
- La durabilité des applications peut être accrue avec un éventuel treillis ou en augmentant le nombre de couches de Bioscud Artic appliquées, en respectant les indications de la fiche technique.
Entretien imprévu : pour rétablir la continuité esthétique et fonctionnelle après une usure, procéder à un nettoyage soigneux des surfaces et appliquer le produit au rouleau selon les modalités indiquées.

Tableau couleurs

blanc (RAL 9010)	
gris (RAL 7034)	
rouge (RAL 3013)	
vert (RAL 6017)	

Ces teintes sont purement indicatives.

Cool roof

- L'utilisation d'un revêtement hautement réfléchissant réduit la température de surface des toits, en particulier des toits plats, qui sont les plus exposés à l'ensoleillement direct en raison de l'incidence des rayons du soleil en été. Grâce à la réduction de l'absorption de l'énergie solaire, des températures plus basses sont atteintes dans les locaux situés sous les toits, réduisant la consommation d'énergie de la climatisation estivale : il se produit alors une sorte de refroidissement passif des bâtiments avec une amélioration directe du confort.
- Les propriétés réfléchissantes du revêtement diminuent avec le temps en raison de l'accumulation de saleté. Il est donc recommandé de nettoyer régulièrement la surface et de d'appliquer à nouveau le revêtement au cas où il ne soit pas possible de retrouver la couleur blanche originel.
- L'imperméabilisation Cool Roof avec Bioscud Artic réduit les effets d'îlot de chaleur local (la différence de température entre les zones urbanisées et les espaces verts), ce qui permet d'obtenir des notes LEED.

Certifications et labels



Cahier des charges

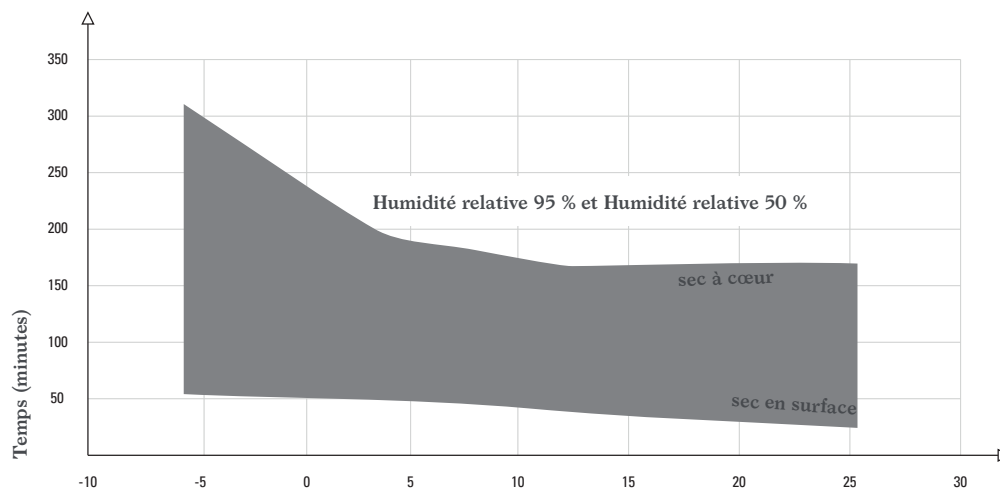
Imperméabilisation du support – Fourniture et pose certifiée d'un système de protection à l'eau, coloré, élastomère, flexible même à de très faibles températures, adapté pour contenir l'eau, résistant aux UV et aux agressions atmosphériques, monocomposant, à base de solvant, type Bioscud Artic de Kerakoll spa.

Données techniques selon la Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	pâte colorée	
Couleurs *	blanc (RAL 9010) - Gris (RAL 7034) - rouge (RAL 3013) - vert (RAL 6017)	
Poids spécifique	≈ 1,15 kg/dm ³	
Famille chimique	copolymères thermoplastiques dans un solvant	
Nature minérale de l'agrégat	carbonné cristallin	
Masse volumique apparente	≈ 1,40 ± 0,05 kg/dm ³	
Résidu sec	≈ 57 %	
Conservation	≈ 18 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert	
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil, conserver à l'abri de sources de chaleur	
Emballage	seaux 18 kg	
Viscosité dynamique	≈ 9000 mPas · sec (S 0,5 ; 20 tr/min à +20 ° C)	méthode Brookfield
Limites d'applications :		
- Température	de -5 °C à +35 °C	
- Humidité	≤ 85 %	
Séchage / Temps hors poussière	≥ 1 heure	ISO 9117-3
Temps de mise en sécurité contre le risque de pluie (dans des conditions aérées) :		
- à +23 °C / 50% H.R.	≥ 1 heure	
- à +10 °C / 80% H.R.	≥ 2 heures	
Délai entre 1e et 2e couche	≥ 4 heures	
Temps d'attente pour un séchage complet	≥ 8 heures	
Épaisseur minimum requise	≥ 0,9 mm de produit sec correspondant à ≈ 2 kg/m ² de produit frais	
Mise en service	≈ 24 h / ≈ 5 jours (rétention d'eau)	
Consommation	≈ 2 kg/m ²	
<small>Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. * les références RAL sont fournies à titre indicatif.</small>		

Séchage

Délais de séchage selon ASTM d 5859-03 (dry-time test)

Humidité relative 50 %			Humidité relative 95 %		
Température (°C)	Sec en surface	Sec à cœur	Température (°C)	sec en surface	sec à cœur
+30 °C	30 min.	3 h	+30 °C	30 min.	3 h
+15 °C	45 min.	3 h	+15 °C	45 min.	3 h
+5 °C	1 h	3,5 h	+5 °C	1 h	3,5 h
-5 °C	1 h	5,5 h	-5 °C	1 h	5,5 h

**Performances****HIGH-TECH**

Imperméabilité à l'eau :

- étanchéité à l'eau	≥ 0,6 bar	EN 1928
- 1,5 bar pour 7 jours	aucune pénétration	EN 14891

Allongement :

- à F max	≥ 500%	ISO 527-1
- à la rupture (+23 °C)	≥ 500%	ISO 527-1
- à la rupture (-5 °C)	≥ 220%	ISO 527-1
- à la rupture (-20 °C)	≥ 108%	ISO 527-1

Adhérence :

- sur béton	≥ 3 MPa	EN 1542
- sur tôle	≥ 2 MPa	EN 1542
- sur les carrelages	≥ 6 MPa	EN 1542
Résistance au poinçonnement statique	20 kg (support rigide et souple)	EN 12730
Résistance à l'impact	IR 20	EN 6272-2
Flexibilité à froid	-40 °C	EN 1109
Classement au feu	Broof (t2) (t3)	EN 13501-5

Performances		
HIGH-TECH		
Température de service	de -40 °C à +90 °C	
Revêtement pour la protection des structures en béton conforme à la norme EN 1504-2		
Classification	PI-MC-IR	EN 1504-2(C)
Perméabilité au CO ₂	S _D > 50 m	EN 1062-6
Perméabilité à la vapeur d'eau	classe II; 5 m ≤ SD ≤ 50 m	EN 7783-1 EN 7783-2
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau liquide	w < 0,1 kg/m ² ·h ^{0,5}	EN 1062-3
Adhérence sur béton par traction directe	> 0,8 MPa	EN 1542
Compatibilité thermique :		
- cycles de gel-dégel (avec des sels de dégel)	≥ 0,8 MPa	EN 13687-3
- cycles d'orages (choc thermique)	≥ 0,8 MPa	EN 13687-3
Exposition aux agents atmosphériques ambiants	aucun défaut visible	EN 1062-11
Crack bridging dynamique après -20 °C	classe A5	EN 1062-7
Encapsulage des dalles de ciment-amiante selon le DM Santé du 20/08/99		
classe A	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe B	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe C	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
classe D	conforme	Commande Socotec 2197FE/20
Adhérence (a)	≥ 1,3 MPa ^(a)	EN 24624
Adhérence après cycles gel-dégel	≥ 1,2 MPa ^(a)	EN 4624
Adhérence après cycles soleil pluie	≥ 1,1 MPa ^(a)	UNI 10686
Vieillessement accéléré UVB/condensation et imperméabilité	aucune apparition d'humidité	UNI 10686
Vieillessement accéléré aux UV	aucune apparition d'humidité	UNI 10686
Résistance au lavage	> 5 000 cycles	EN 24624
(a) rupture cohésive du support		
Cool Roof		
Bioscud Artic Blanc:		
- réflexion solaire	0,846 (Cool Roof DM 26/06/15 SR > 0,65)	ASTM C 1549-09
- absorption solaire	0,154	ASTM C 1549-09
- émissivité	0,909	EN 15976/2011
- Indice de réflectance solaire (IRS)	106,4 – 106,0 – 105,8	ASTM E 1980-01
Certificat de réflectance solaire – Cool Roof	conforme	Cert. Unimore ETR-20-0458

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- protéger de la pluie et de la condensation pendant 2 h
- la résistance à l'eau stagnante est subordonnée à un séchage parfait après l'application
- ne pas ajouter de liants ni d'autres matériaux au produit
- ne pas appliquer sur des surfaces sales, non cohésives, chaudes, exposées à un fort ensoleillement, en cas de pluies imminentes
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en mars 2022 (ref. GBR Data Report - 03.22). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.